



# Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

## Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilot 14)

Commune d'Arthonnay  
89740

## 1 / situation du terrain

1/1 plan de situation du terrain	1/150000	PC1
1/2 plan de situation du terrain	1/25000	PC1
1/3 vue aérienne du terrain	1/3500	PC1
1/4 plan parcellaire	1/4500	PC2
1/5 plan masse état initial du site	1/3000	PC2

Édition du 1 décembre 2022

atelier  
**ycau**

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier  
**ycau** CARNEIRO Yvette architecte DPLG en urbanisme  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac  
n° oublieuse de l'ordre des architectes : 074106  
SIRET : 502 885 205.00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

# DPC

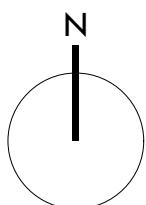
Dossier édité le  
1 décembre 2022

Projets de  
fermes agrivoltaiques  
des Hauts Plateaux  
(ilot 14)

Commune d'Arthonnay  
89740

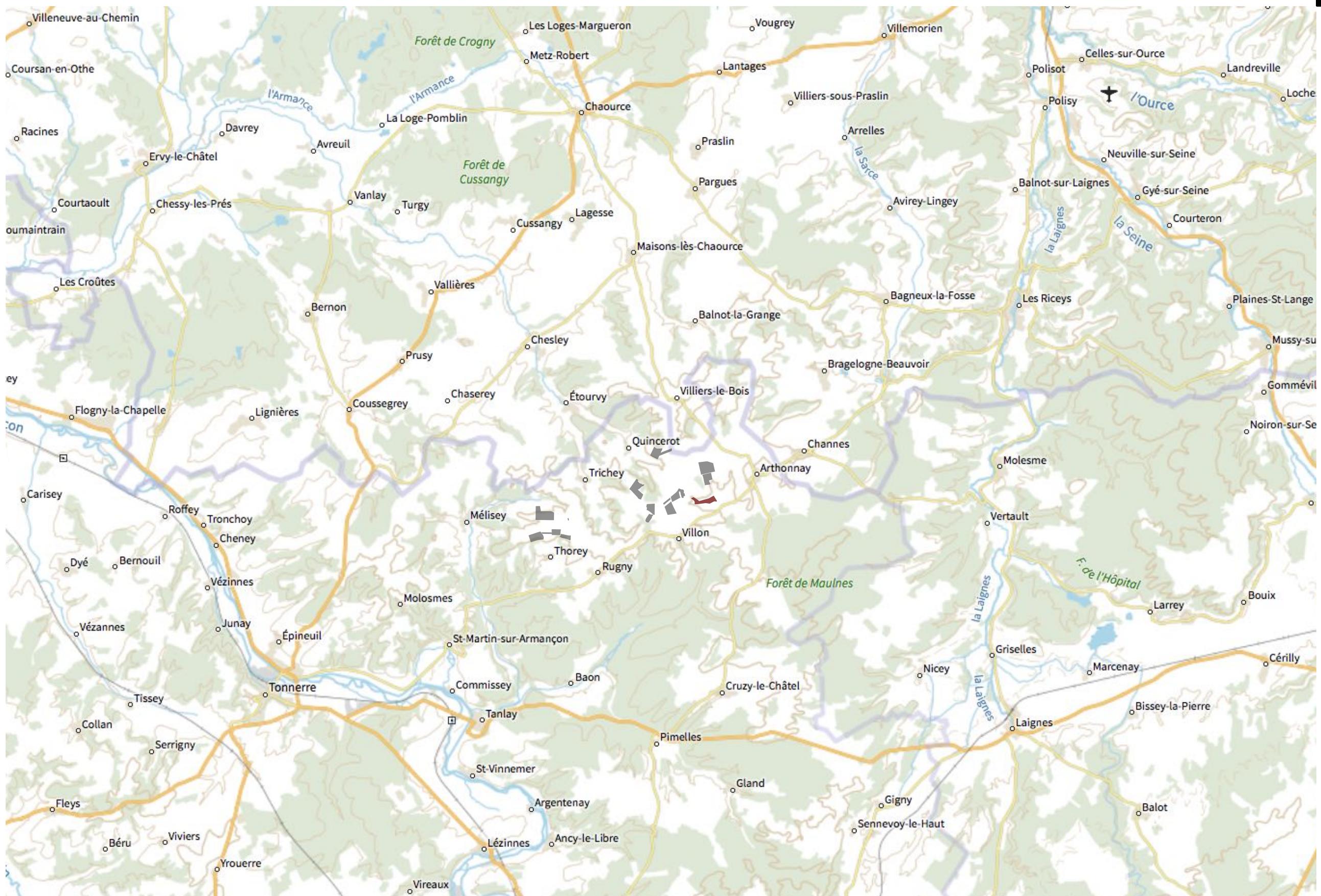


Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac



- zones d'implantation des projets voisins
- zone d'implantation du projet

0 2 kilomètres



# PC1

1/1 situation du terrain au 1/150 000

atelier  
**ycau**

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
SIRET : 507 865 203 00053

DPC

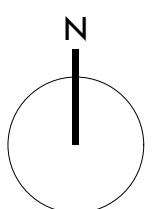
Dossier édité le  
1 décembre 2022

Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(ilot 14)

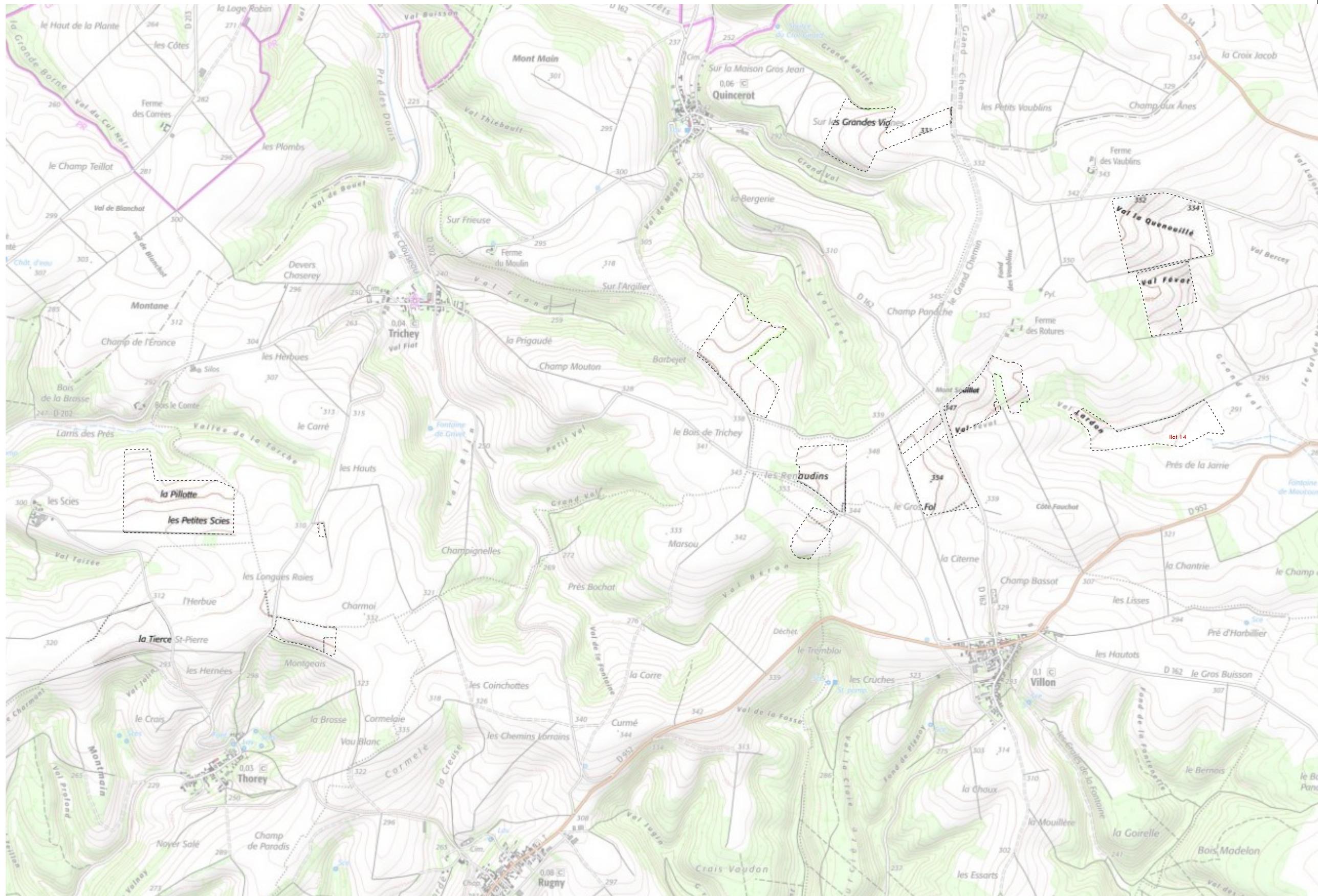
Commune d'Arthonnay  
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac



- zones d'implantation des projets voisins
- zone d'implantation du projet



PC1

## **1/2 situation du terrain au 1/25 000**

atelier  
ycau

**Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr**  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

**Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.**

atelier  
yc au CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac  
n° au tableau de l'ordre des architectes : 07 41 04  
SIRET : 502 885 205 00083

DPC

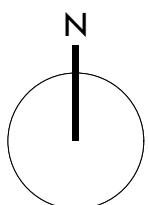
Dossier édité le  
1 décembre 2022

Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(Ilot 14)

Commune d'Arthonnay  
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac



zone d'implantation  
du projet

0 80 mètres  
© IGN-Prise de vue 2020



PC1

1/3 vue aérienne du terrain au 1/3500

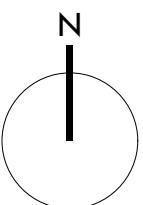
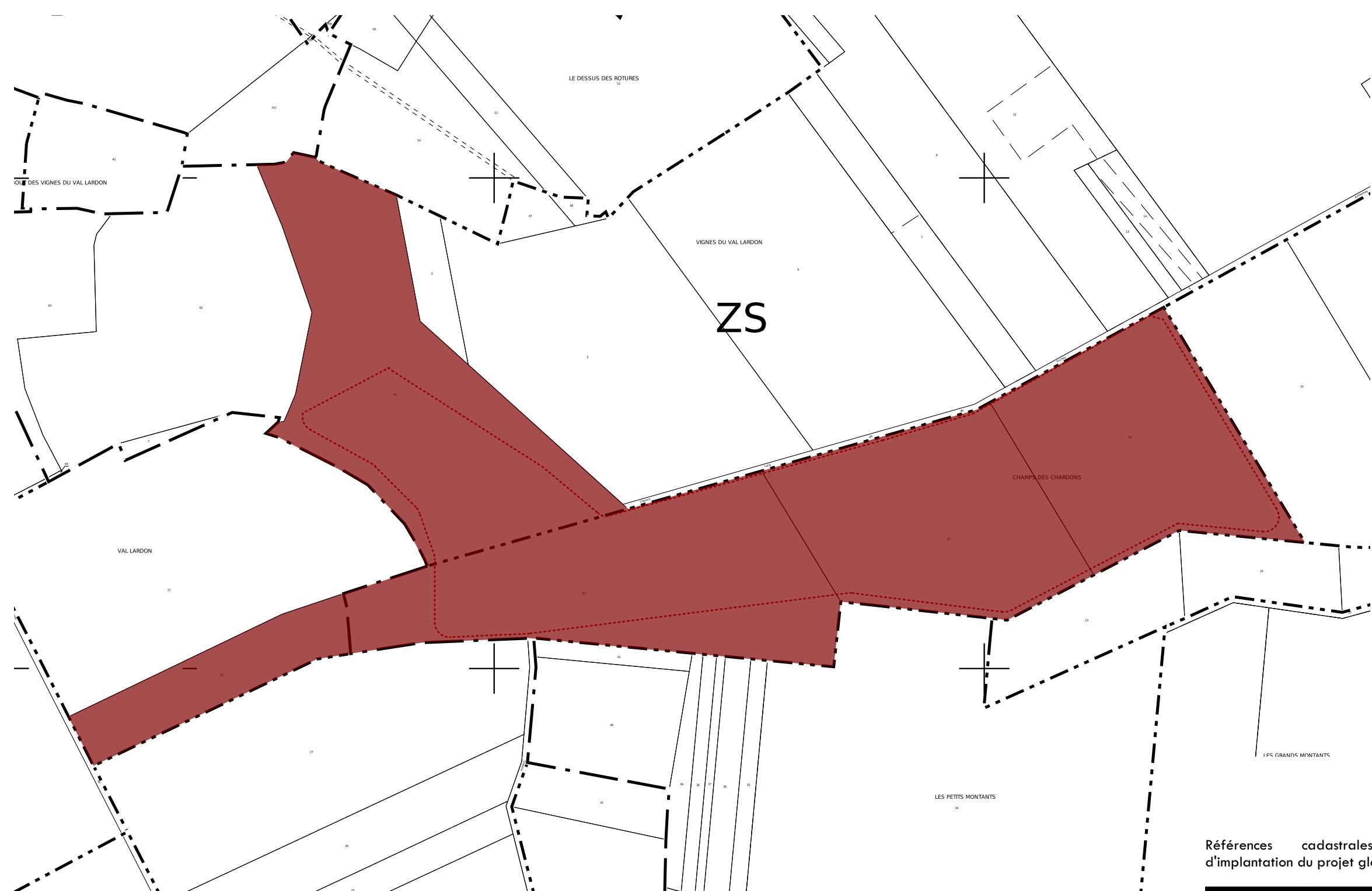
atelier  
**ycau**

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106  
SIRET 502 885 205 00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(îlot 14)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillacparcelles de la zone  
d'implantation du  
projetzone d'implantation  
du projet0 50 mètres  
© cadastre.gouv.frRéférences cadastrales des parcelles  
d'implantation du projet global (îlot 14) :

section	numero	surface
ZS	20	45920
ZS	21	46950
ZS	22	60230
ZS	61	66460
surface total		219560

PC2

1/4 plan parcellaire au 1/4500

atelier  
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

atelier  
ycau  
CARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
n° ou tableau de l'ordre des architectes : 074106  
SIRET : 502 885 205 00053

DPC

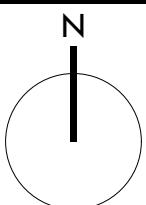
Dossier édité le  
1 décembre 2022

## Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (ilot 14)

Commune d'Arthonnay  
89740



Bordeaux Montesquieu  
de Jean Rostand  
50 Martillac



**— talus**

trame végétale

## courbes de

— parcelles

zone d'implantation du

— réseau d'eau



PC2

1/5 plan masse état initial au 1/3000

atelier  
ycau

**Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycarneiro.fr**  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

**Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.**



# Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

## Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilot 14)

Commune d'Arthonnay  
89740

## 2/implantation

2/1 plan masse de la ferme agrivoltaïque	1/3000	PC2
2/2 coupes sur terrain et la ferme agrivoltaïque	1/600 et 1/2400	PC3
2/3 coupe de détail	1/250	PC3

Édition du 1 décembre 2022

atelier  
**ycau**

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier  
**ycau** CARNEIRO Yvette architecte DPLG en urbanisme  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac  
n° oublieuse de l'ordre des architectes : 074106  
SIRET : 502 885 205.00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

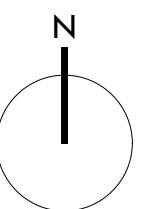
Dossier édité le  
1 décembre 2022

## Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (ilot 14)

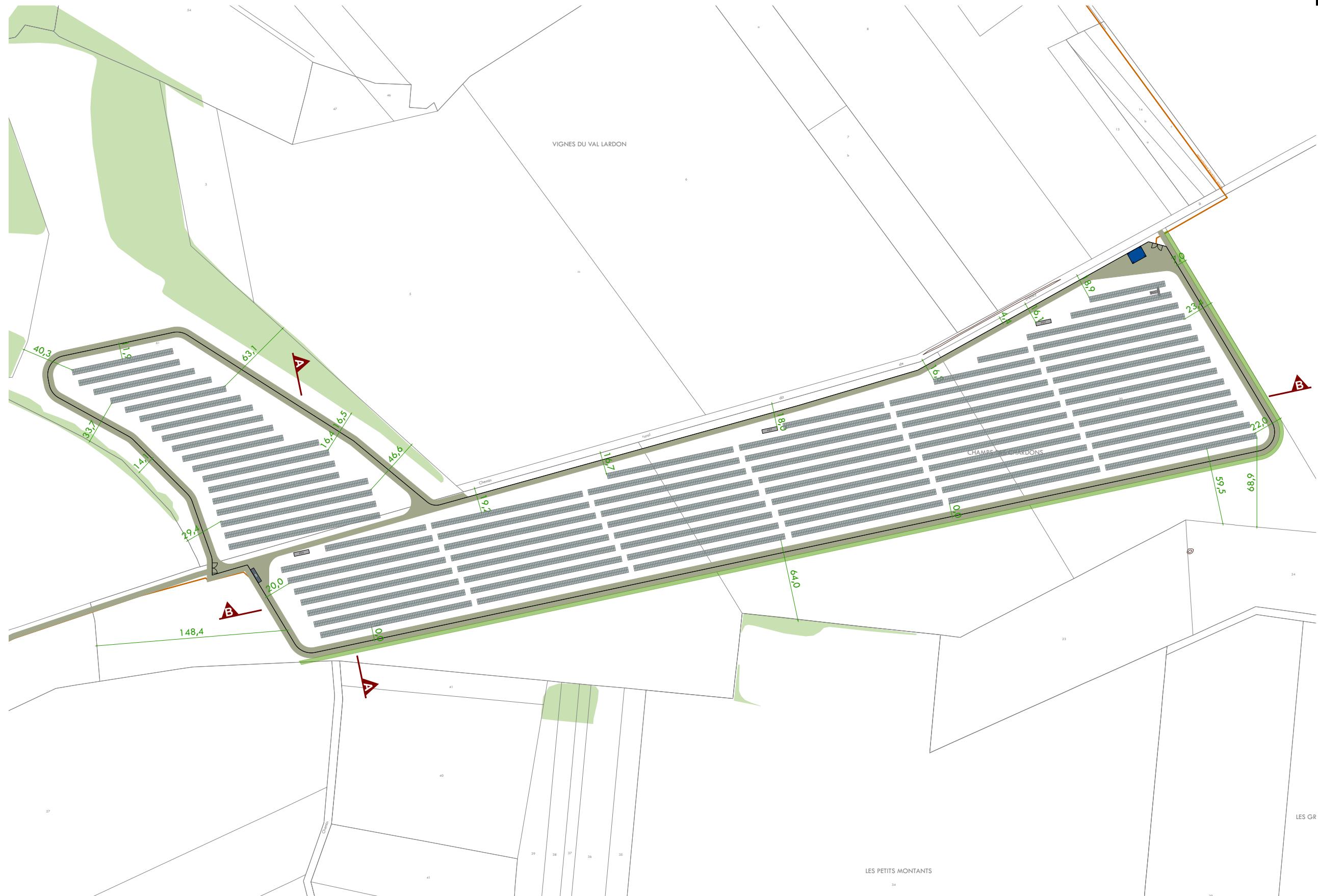
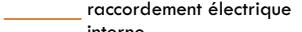
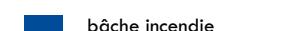
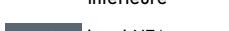
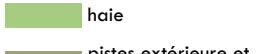
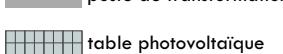
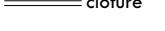
Commune d'Arthonnay  
89740



Bordeaux Montesquieu  
de Jean Rostand  
50 Martillac



N  
I



PC2

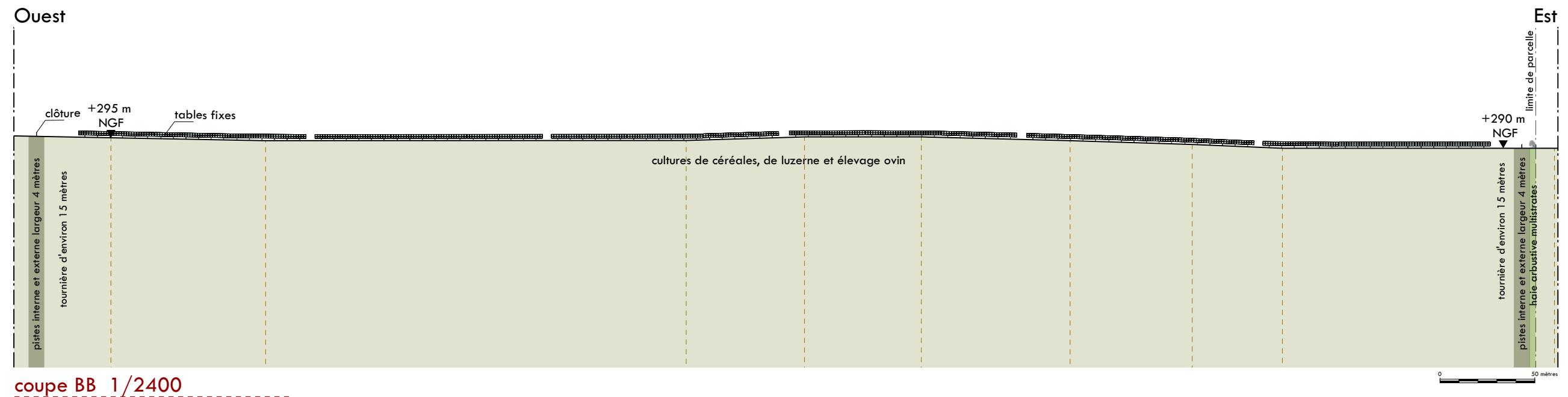
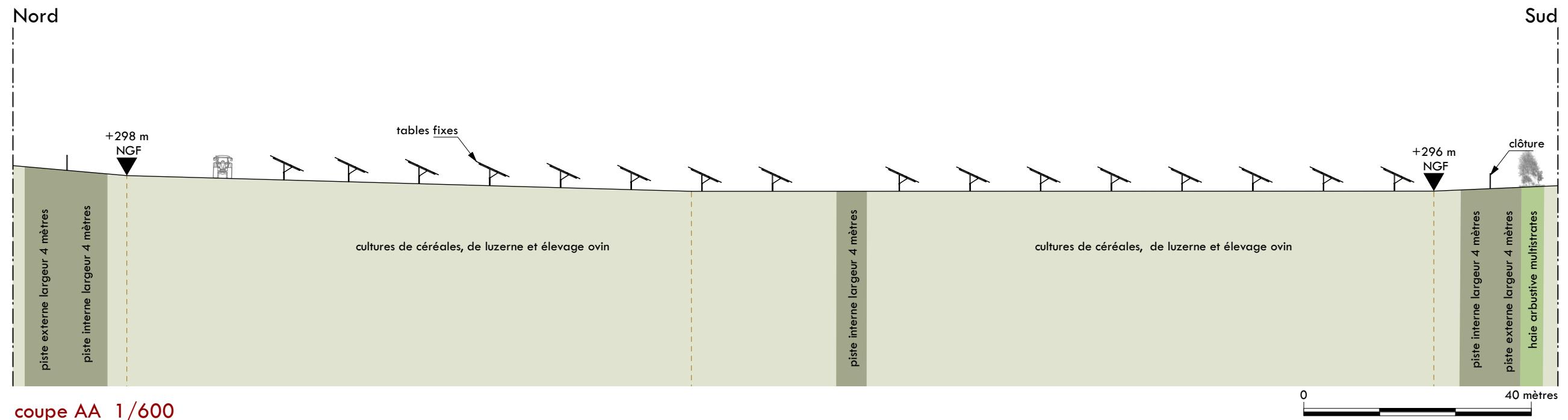
## 2/1 plan masse de la ferme agrivoltaïque au 1/3000

atelier  
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

**Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.**

DPC

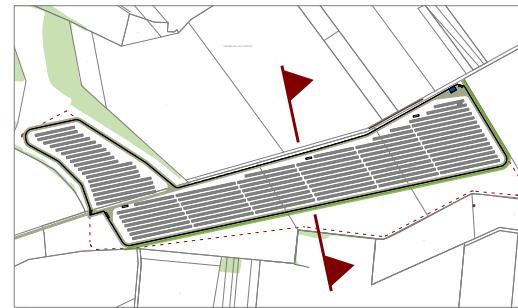
Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(îlot 14)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac

PC3

2/2 coupes sur le terrain et la ferme  
agrivoltaïqueatelier  
**ycau**Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 ZCARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac  
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes : 074106  
SIRET : 502 885 205 00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(îlot 14)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac

## Localisation du détail



PC3

2/3 coupe de détail au 1/250

atelier  
**ycau**Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Zatelier  
**ycau**  
CARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes : 074106  
SIRET : 502 885 205 00053



# Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

## Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilot 14)

Commune d'Arthonnay  
89740

### 3/détails

3/1 plan et façades d'un poste de transformation	1/100	PC5
3/2 plan et façades de détail du local HTA	1/100	PC5
3/3 plan de détail des tables	1/250	PC5
3/4 plan de détail sur l'entrée de la ferme agrivoltaïque	1/250	PC5

Édition du 1 décembre 2022

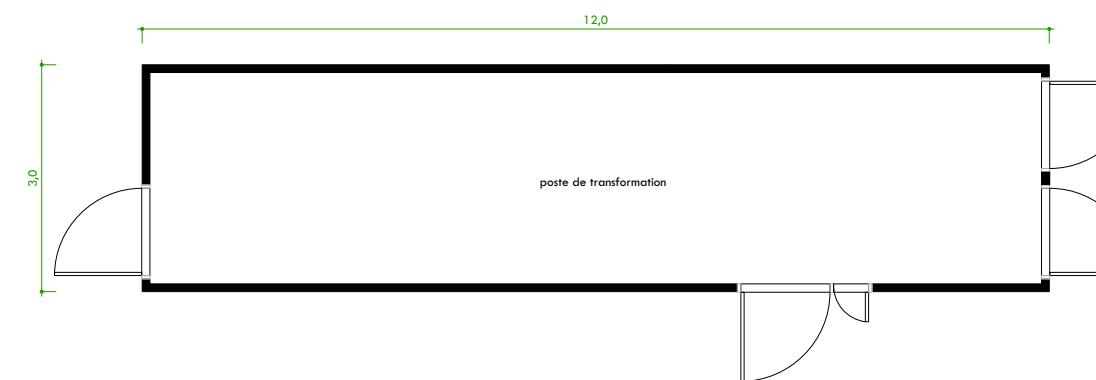
atelier  
**ycau**

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

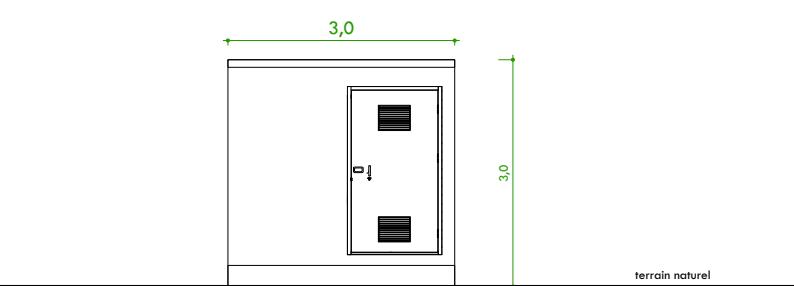
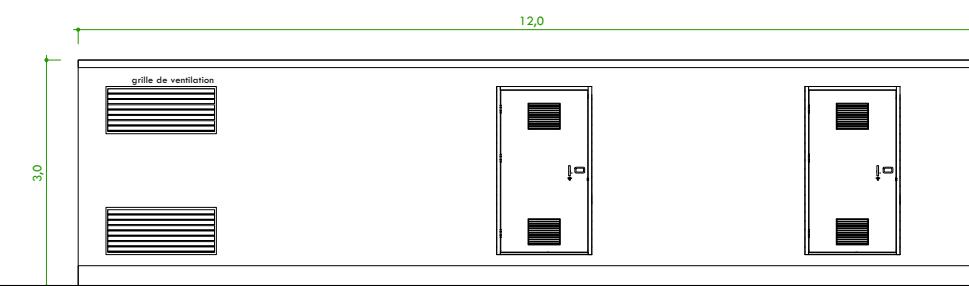
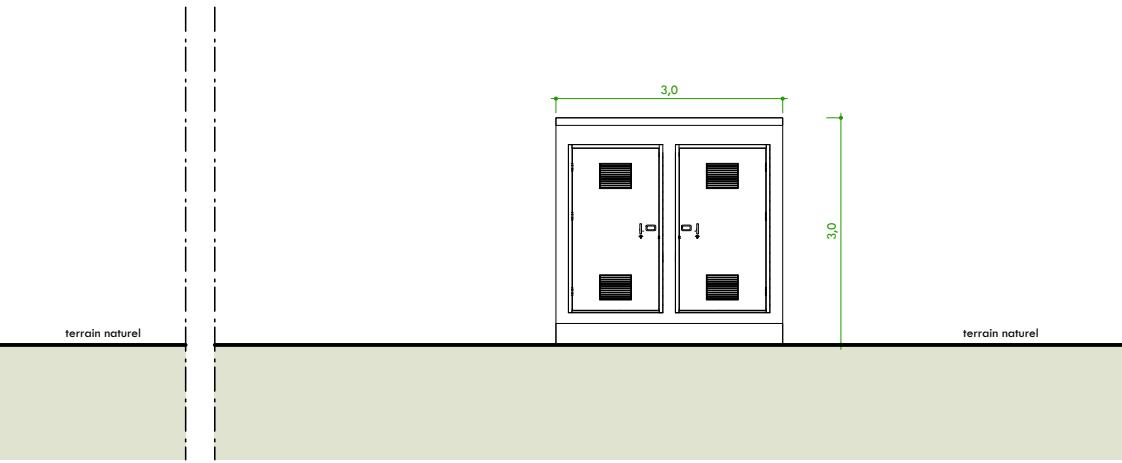
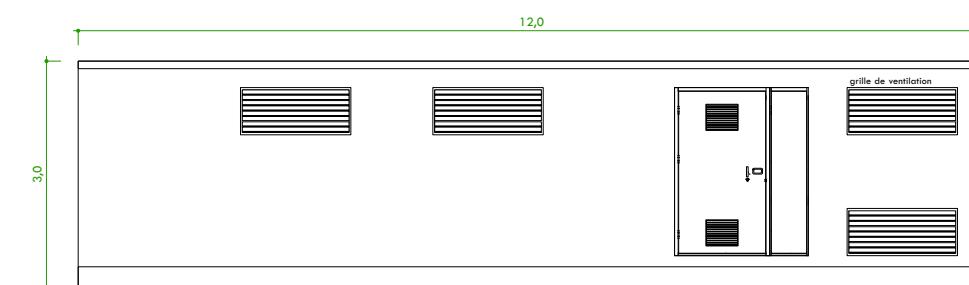
atelier  
**ycau** CARNEIRO Yvette architecte DPLG en urbanisme  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac  
n° oublieuse de l'ordre des architectes : 07 41 06  
SIRET : 502 885 205.00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(ilot 14)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac3 postes de transformation sont implantés au centre et au Nord de la ferme  
agrivoltaïque (RAL 8000).

## Plan



0 2,5 mètres

## Façades avant et arrière

## Façades latérales

PC5

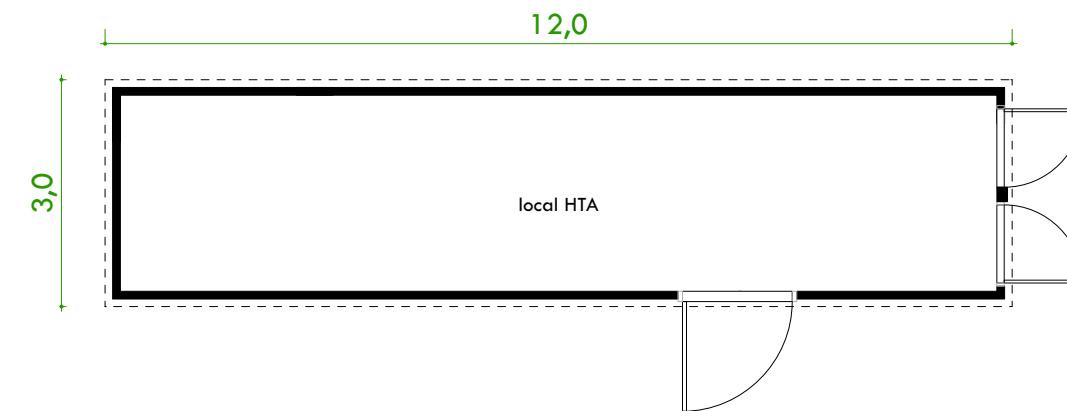
3/1 plan et façades de détail  
des postes de transformation au 1/100atelier  
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Zatelier  
ycau  
CARNERO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes : 074106  
SIRET : 502 885 205 00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

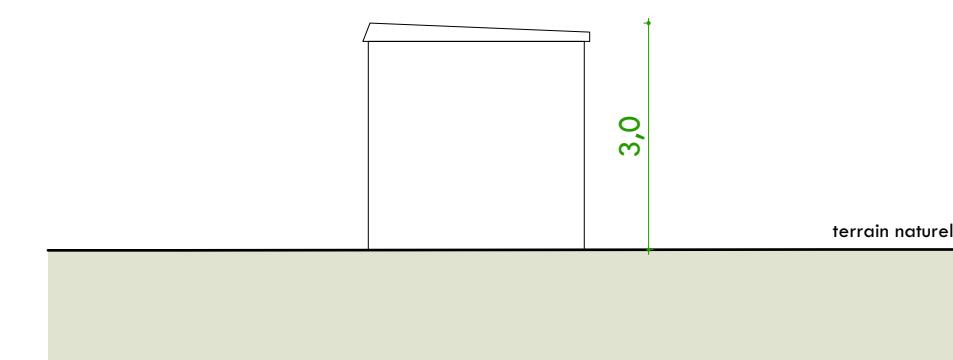
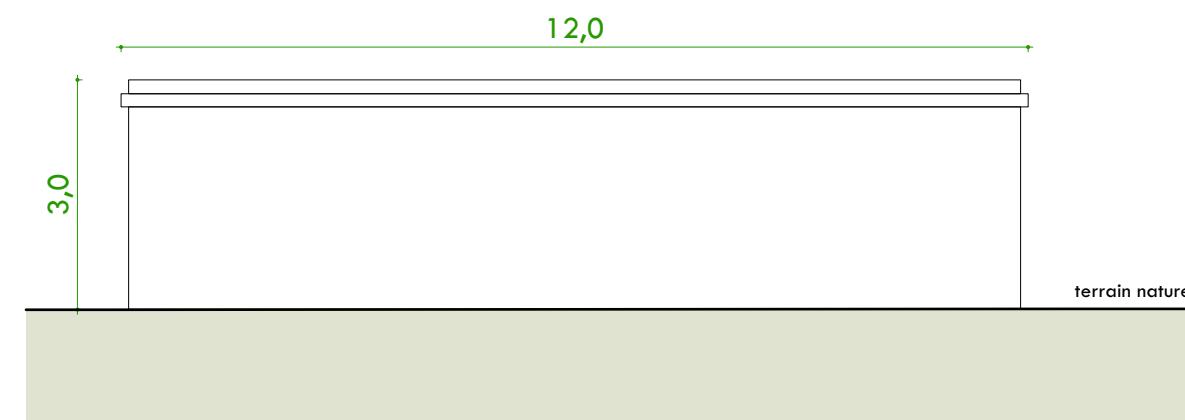
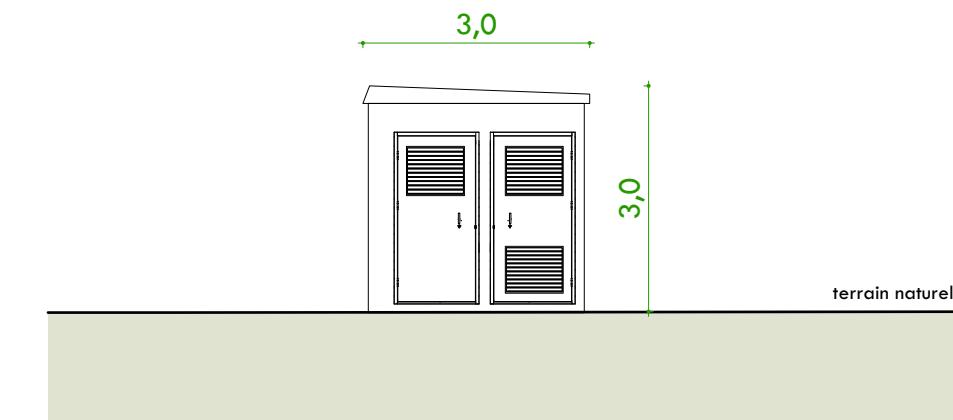
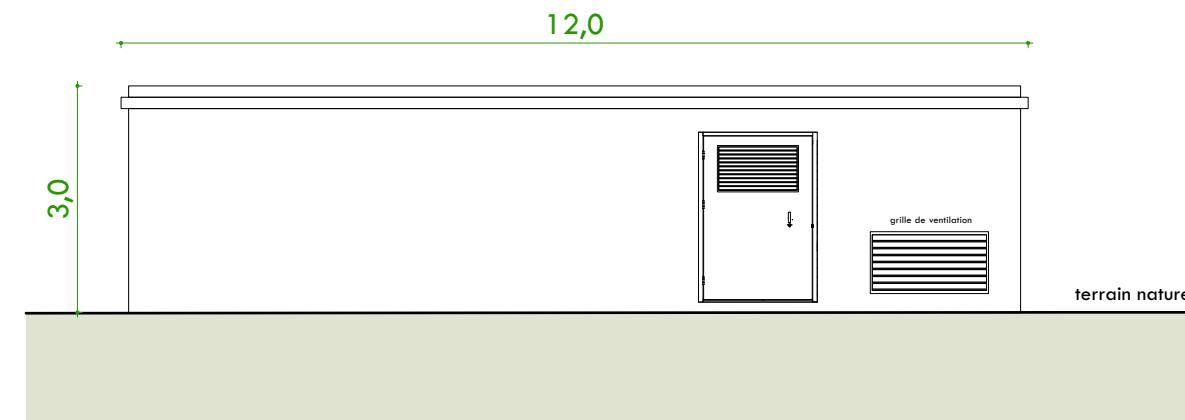
Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(îlot 14)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac

0 2,5 mètres



1 local HTA bardé de bois est implanté à l'Ouest de la ferme agrivoltaïque.

Plan



Façades avant et arrière

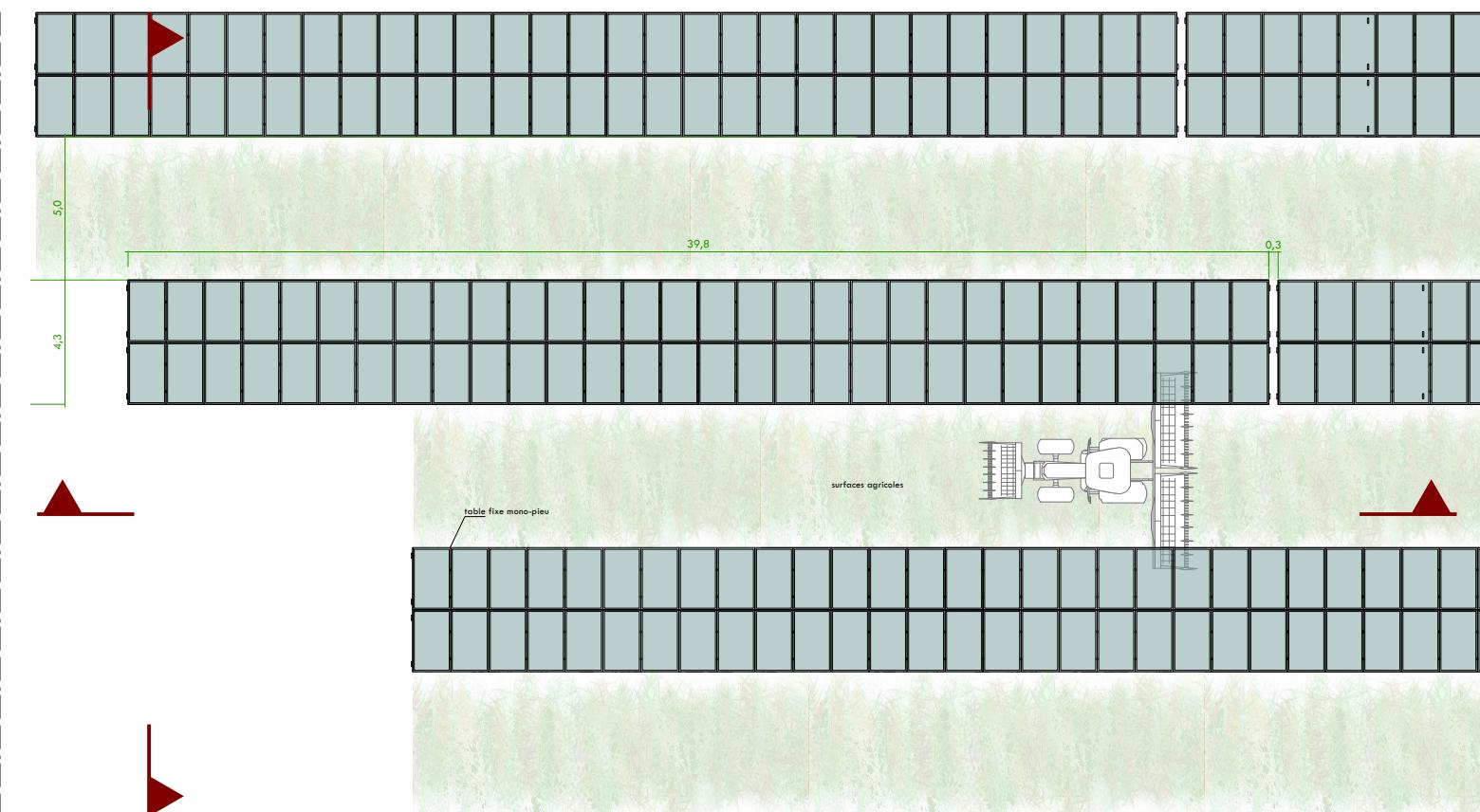
Façades latérales

PC5

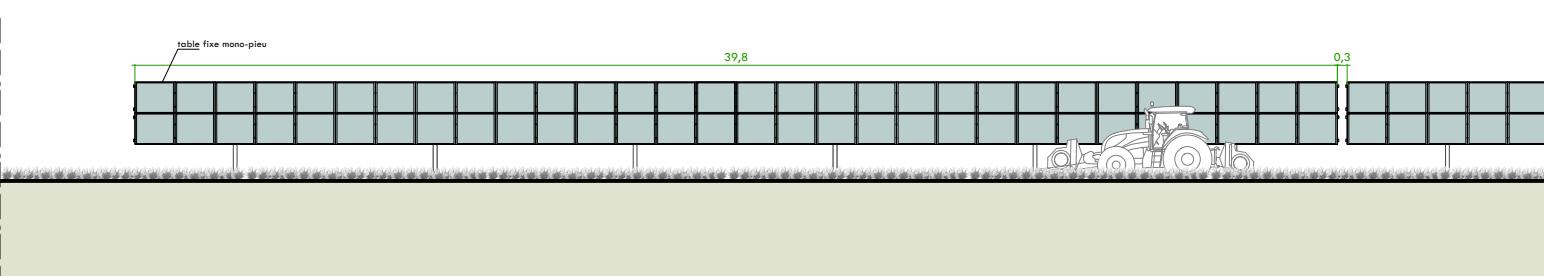
3/2 plan et façades de détail  
du local HTA au 1/100atelier  
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 ZCARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes : 074106  
SIRET : 502 885 205 00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

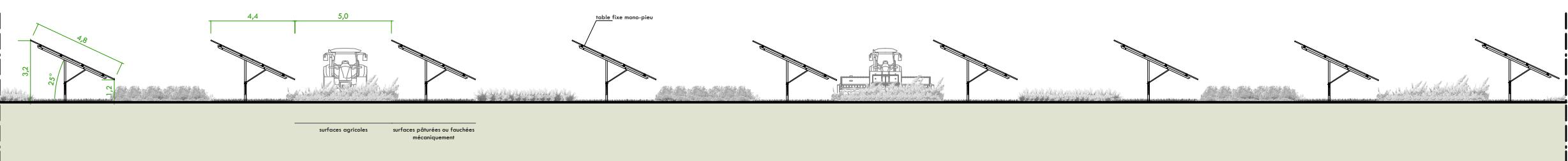
DPC

Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(îlot 14)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac

Extrait de plan sur les tables



Vue longitudinale sur les tables



Vue transversale sur les tables

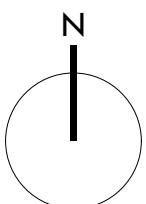
0 5 mètres

3/3 plan de détail des tables fixes  
au 1/250atelier  
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Zatelier  
ycau  
CARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
n° ou tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06  
SIRET : 502 885 205 00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

PC5

DPC

Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(îlot 14)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac

- parcelles
- portail d'accès au site
- clôture
- table photovoltaïque
- pistes extérieure et intérieure
- bâche incendie
- raccordement électrique interne

0 5 mètres



PC5

3/4 plan de détail sur l'entrée de la ferme  
agrivoltaïque au 1/250atelier  
**ycau**Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Zatelier  
**ycau** CARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes : 07 41 06  
SIRET : 507 885 205 00083

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.



# Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

## Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilot 14)

Commune d'Arthonnay  
89740

### 4/volet paysager

4/1 notice paysagère

4/2 notice paysagère

4/3 vues lointaines du site avant et après intégration du projet

4/4 vues du site avant et après intégration du projet

PC4

PC4

PC6 /PC8

PC6/PC7

Édition du 1 décembre 2022

atelier  
**ycau**

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier  
**ycau** CARNEIRO Yvette architecte DPLG en urbanisme  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac  
n° oublieuse de l'ordre des architectes : 07 41 06  
SIRET : 502 885 205.00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

Établie d'après l'article R 431-8 du Code de l'Urbanisme

Dossier édité le  
1 décembre 2022

Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(Ilot 14)

Commune d'Arthonnay  
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac

## LOCALISATION DU PROJET

Le projet de ferme agrivoltaïque de l'îlot 14 est situé sur la commune d'Arthonnay dans le département de l'Yonne. Ce projet est intégré dans les projets agrivoltaïques des Hauts-Plateaux, qui prend place sur sept communes de l'Yonne (Arthonnay, Quincerot, Mélisey, Thorey, Rugny, Trichey, Villon).

Le site se localise à l'Ouest de la commune et du bourg d'Arthonnay, au lieu-dit Champs des chardons.

Le permis de construire porte sur l'installation d'une ferme agrivoltaïque.

Le site présente une occupation agricole.

La commune d'Arthonnay est soumise au règlement national d'urbanisme. Le projet de ferme agrivoltaïque respecte les dispositions réglementaires prévues dans le Code de l'urbanisme.

## PROJET

La ferme agrivoltaïque se compose de 223 tables, 13200 modules photovoltaïques, 3 postes de transformation, 1 citerne souple et 1 poste HTA.. Il présente une puissance de 9,11MWc.

Le projet est soumis au Code de l'Urbanisme et plus précisément aux articles L 421-1 et suivants, R 421-1 et suivants.

## ÉTAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS, DES CONSTRUCTIONS, DE LA VÉGÉTATION ET DES ÉLÉMENTS PAYSAGERS EXISTANTS

Le site existant présente une topographie avec une pente décroissante vers l'Est du site.

Il ne présente aucun élément paysager remarquable localisé sur l'une des parcelles. Des boisements bordent le site au Nord et au Sud de la future ferme agrivoltaïque.

Le terrain et les autres parcelles voisines présentent une occupation agricole. La culture de céréales y est pratiquée.

Le terrain est desservi par des chemins ruraux au Nord et à l'Ouest.

Parcelles du projet				
Sections	Parcelles	Surfaces	Adresse	
ZS	20	45920	Lieu-dit Champs des chardons 89 740 Arthonnay	
ZS	21	46950		
ZS	22	60230		
ZS	61	66460		
<b>Surface totale</b>		<b>219560 m<sup>2</sup></b>		

Dossier édité le  
1 décembre 2022

Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(ilot 14)

Commune d'Arthonnay  
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac



Poste de transformation



Clôture en acier torsadé à mailles dégressives et piquets bois



Citerne



Pistes à partir de cailloux collectés sur les parcelles

## PARTIS RETENUS POUR ASSURER L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT ET LA PRISE EN COMPTE DES PAYSAGES

### **Aménagement du terrain, modifications et suppressions**

Les aménagements nécessaires au projet de ferme agrivoltaïque conservent les éléments hydrographiques et topographiques du site. Aucun terrassement ni abattage d'arbre n'est nécessaire pour l'implantation du projet. Aucun défrichement n'est nécessaire pour permettre l'implantation du projet.

### **Implantation, organisation, composition et volume des constructions nouvelles**

Le projet prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques et des aménagements de voiries desservant la ferme agrivoltaïque. Les constructions réalisées sont :

- 3 postes de transformations nécessaires à l'exploitation de la ferme agrivoltaïque et ,
- 1 local technique HTA et
- 1 citerne souple.

Les installations sont implantées à l'intérieur des clôtures.

Les installations sont aisément accessibles par les services de secours et par les techniciens. Elles disposent des organes de coupures d'urgence de la ferme agrivoltaïque afin de permettre la coupure en cas d'intervention des services de secours.

Des nivellages légers et ponctuels pourront être nécessaires pour l'implantation de ces installations.

### **Traitements des constructions, clôtures, végétation et aménagements situés en limites de terrain**

La ferme agrivoltaïque est ceinte par une clôture de 2 mètres de hauteur. Elle préserve l'intégrité des ouvrages contre les intrusions, dégradations et vols. La finition de l'ensemble sera soignée.

Le revêtement des pistes sera constitué de cailloux collectés sur les parcelles, broyés selon leur granulométrie et suffisamment compactés pour être maintenu carrossable toute l'année par des engins agricoles, des véhicules d'exploitation des installations électriques et des engins de secours. Le terrain naturel sera maintenu dans le reste du site.

Une clôture sera mise en place autour de la ferme agrivoltaïque, afin de la protéger des intrus, des animaux et également, de protéger les personnes des dangers liés aux installations électriques. Cette clôture sera haute de 2 mètres hors sol et munie d'un grillage enterré, en acier double torsadé de coloris gris à mailles dégressives, avec de grandes mailles en haut et des mailles de plus en plus serrées sur la partie basse pour éviter que les moutons se coincent la tête. Il est fixé sur des piquets en bois.

Plusieurs portails en acier de coloris gris (RAL 7005) d'une largeur de 8 mètres permettent l'accès au projet.

### **Matériaux et couleurs des constructions**

Les postes techniques seront de type préfabriqué. Les façades des postes de transformation seront en acier coloris gris (RAL 8000). Les façades du local HTA seront bardées de bois.

La ferme agrivoltaïque en elle-même sera composée de modules assemblés sur des structures métalliques pour constituer des tables. La table est ancrée au sol par l'intermédiaire de pieux battus.

### **Aménagements paysagers**

Le projet prévoit des cultures de céréales et de fourrages entre et sous les rangées de tables, dans une dynamique de polyculture-élevage. Une troupe ovine pâture à certains moments le site, en conduite tournante dynamique.

La clôture comporte des passages à faune de 20x20 centimètres tous les 50 mètres linéaires.

### **Organisation et aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement**

La piste périphérique interne, la piste centrale et les allées agricoles permettent de desservir la ferme agrivoltaïque. Deux portails permettent d'accéder au site.

Une plateforme est aménagée à l'entrée de l'ilot, permettant le stationnement d'engins pour des opérations de maintenance ou agricoles.

Le projet ne nécessite pas la présence de personnel permanent, car il est supervisé et surveillé à distance. Les téléopérateurs déclenchent des interventions selon les désordres constatés. L'ouvrage fait l'objet d'une maintenance préventive régulière.

### **Aménagements répondant aux préconisations pour la protection de la forêt contre les incendies**

Les préconisations du SDIS sont respectées afin de limiter le risque de propagation d'éventuels incendies depuis le projet vers les milieux environnants, et vice-versa.

1 citerne à incendie sans utilisation de béton d'une capacité de 60 m<sup>3</sup> est installée à l'entrée Nord-ouest du site afin d'assurer la défense incendie. Elle est installée dans un site clôturé et une colonne d'arrivée d'eau est prévue à l'extérieur de la clôture. Elle est implantée à plus de 10 mètres de tout matériel électrique.

# DPC

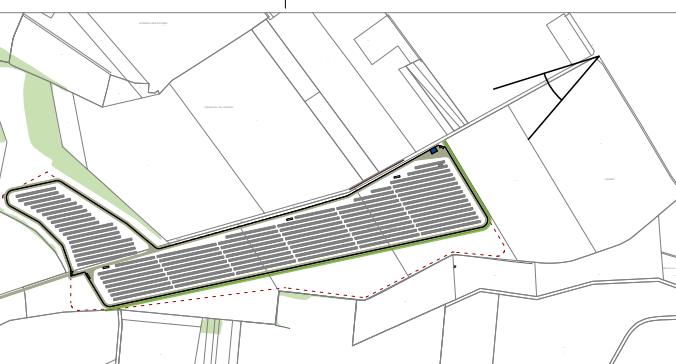
Dossier édité le  
1 décembre 2022

Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(Ilot 14)

Commune d'Arthonnay  
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac



Localisation du point de vue



PC6  
PC8



Vue 1 du site avant intégration du projet



Vue 1 du site après intégration du projet (haie non représentée)



Vue 1 du site après intégration du projet (haie représentée)

4/3 vues du site dans son environnement  
lointain avant et après projet

atelier  
**ycau**

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
n° ou tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06  
SIRET : 507 885 205 00053

# DPC

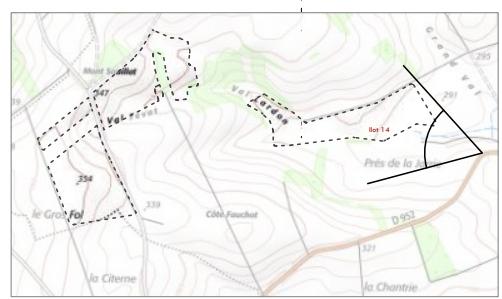
Dossier édité le  
1 décembre 2022

Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(Ilot 14)

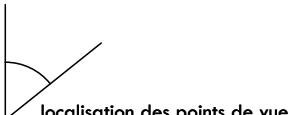
Commune d'Arthonnay  
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac



Localisation du point de vue



PC6  
PC7

4/4 vues du site avant et après projet



Vue 2 du site avant intégration du projet



Vue 2 du site après intégration du projet (haie non représentée)



Vue 2 du site après intégration du projet (haie représentée)

atelier  
**ycau**

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
n° d'inscription de l'ordre des architectes : 07 41 06  
SIRET : 502 885 205 00053